

Le p'tit placéen

Bulletin municipal n°25 - Édition Printemps 2014



Chères Placéennes, chers Placéens, Le 23 mars dernier, vous avez élu une nouvelle équipe municipale. Je vous remercie pour la confiance que vous nous avez témoignée en élisant dès le premier tour un conseil municipal qui accueille quatre nouveaux élus à qui je souhaite la bienvenue. Je remercie le conseil municipal pour la confiance qu'il m'a accordé en m'élisant Maire, cette confiance m'honore et m'engage.

Sans attendre, cette équipe est déjà au travail. Votre bulletin d'information "*Le petit placéen*" fait, à l'occasion de ce nouveau mandat, peau neuve : nouvelle présentation et nouvelle équipe de rédaction dirigée par Dominique Gendreau.

Fort de l'expérience du précédent mandat, pour celui à venir, j'ai renforcé le rôle des différentes commissions. L'organisation a donc été complètement revue.

EDITO

Concernant les dossiers, dès le mois de Juillet, la rénovation de l'éclairage public s'opérera par le remplacement des crosses et la programmation de nouveaux horaires d'éclairage. L'effort de fleurissement va se poursuivre grâce à la commission "Animation, espaces verts". Nous achèverons cette année les travaux intérieurs de l'ancienne école. Enfin, la mutualisation avec les communes de Champvans-les-Moulins et Champagny va s'accroître avec une mise en commun de l'ensemble du matériel de tonte et des véhicules. J'aurai l'occasion dans les prochains bulletins de revenir sur les dossiers qui jalonnent le mandat.

Avec tous mes remerciements, je vous souhaite un joli printemps.

Le Maire
Frédéric Reigney



Eclairage public

La pollution lumineuse dommageable pour les oiseaux, l'évolution de la réglementation et l'objectif d'économies ont conduit le précédent conseil municipal à entreprendre une étude sur l'éclairage public et organiser une réunion d'information le 20 décembre 2013. La première mesure a été d'installer deux horloges astronomiques destinées à gérer les périodes d'allumage des candélabres, la seconde le remplacement des ampoules actuelles par des modèles plus écologiques. Dans quelques semaines, l'éclairage public sera interrompu de minuit à 5h. Ce dossier, conduit par Salomé Toitot, sera détaillé dans une prochaine édition du p'tit placéen.

Travaux du bâtiment "Ecole"

Suite à la fermeture de la salle de classe, en janvier 2011, des travaux de rénovation du bâtiment ont été réalisés par les employés municipaux, des bénévoles et quelques entreprises. Ainsi, la première tranche a permis de remettre à neuf le logement situé au premier étage. A l'automne 2013, tous les ouvrants du bâtiment ont été remplacés. Les employés municipaux travaillent actuellement à la rénovation du hall qui accueillera prochainement des toilettes pour personne à mobilité réduite. Enfin, la toiture du bâtiment sera rénovée et isolée suite à l'obtention de subventions.

DOSSIER: Conseil Municipal 2014

Les Placéens ont élu en mars dernier leur nouvelle équipe municipale avec un taux de participation de 84% (123 votants sur 147 inscrits, 122 voix exprimées, un bulletin nul):

Maire

Frédéric Reigney
03.81.58.15.43.
fredericreigney@orange.fr



1^{er} Adjoint

Dominique Gendreau
03.81.58.13.04.
dominique.gendreau@univ-fcomte.fr

2^{ème} Adjoint

Christian Saiprey
03.81.62.56.11.
christianelisabethsaiprey@orange.fr

Les conseillers :

Cédric Coquard
Roland Drouhard
Denis Frézard
Cyril Mulin

Gérard Pernin
Sylvain Perruche
Salomé Toitot
Gabriel Verdot-Bourdon

Sur proposition de Mr le Maire, différentes commissions ont été créées, composées d'un président (en *italique*) et de membres du conseil:



Urbanisme

Frédéric Reigney
Salomé Toitot,
Roland Drouhard,
Denis Frézard



Animation, espaces verts

Christian Saiprey
Roland Drouhard,
Gérard Pernin,
Cédric Coquard



Communication, information

Dominique Gendreau
Sylvain Perruche,
Cédric Coquard,
Denis Frézard



Appel d'offres

Frédéric Reigney
Titulaires:
Dominique
Gendreau, Christian
Saiprey, Cyril Mulin
Suppléants:
Gabriel Verdot-
Bourdon,
Roland Drouhard,
Gérard Pernin



Qualité de vie

Salomé Toitot
Roland Drouhard,
Cyril Mulin,
Gabriel Verdot-
Bourdon



Budget

Dominique Gendreau
Frédéric Reigney,
Christian Saiprey,
Cyril Mulin



Sécurité routière

Frédéric Reigney
Dominique
Gendreau, Cédric
Coquard, Gérard
Pernin

De plus, des délégués, référents et garants ont été désignés :

Délégués CCVM (Communauté de Communes du Val Marnaysien):

Titulaire : Frédéric Reigney
Suppléant : Dominique Gendreau

Délégués SIEVO (Syndicat Intercommunal des Eaux du Val de l'Ognon):

Titulaires : Roland Drouhard
Christian Saiprey
Suppléants : Salomé Toitot
Cyril Mulin

Délégué AUDAB (Agence d'Urbanisme De l'Agglomération de Besançon):

Titulaire : Salomé Toitot
Suppléant : Gabriel Verdot-Bourdon

Délégué SICA (Syndicat Intercommunal du Canton d'Audeux):

Titulaire : Dominique Gendreau
Suppléant : Denis Frézard

Référent Sécurité Routière:

Dominique Gendreau

Délégué Armées:

Denis Frézard

**Référent Employés municipaux,
Service technique:**

Christian Saiprey

Délégué OM (ordures ménagères):

Gérard Pernin

Garant de la forêt:

Gérard Pernin

La nouvelle équipe municipale



Cédric Coquard ©

De gauche à droite: Dominique Gendreau, Cédric Coquard, Christian Saiprey, Cyril Mulin, Salomé Toitot, Gabriel Verdot-Bourdon, Frédéric Reigney, Sylvain Perruche, Denis Frézard, Roland Drouard & Gérard Pernin.

Décès

Colette Français
veuve **Toitot**
le 11 janvier 2014
2 rue du Centre

Agenda

- Fête de la musique au terrain multi-activités du village le samedi 21 Juin - contact: association "La Fontaine".
- Exposition de l'atelier de peinture placéen à la Salle des fêtes de Noironte les samedi 21 Juin de 14h à 17h30 et dimanche 22 Juin de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Association "La Fontaine"

L'association remercie l'ensemble des bénévoles ayant participé au nettoyage de la fontaine le 26 avril avec joie et bonne humeur. Cette matinée s'est clôturée dans la même ambiance par un

sympathique casse-croûte. L'après midi, rires et exclamations de surprise des jeunes placéens ont égayé la forêt lors de "la chasse aux œufs" qui s'est déroulée à la motte féodale. La journée s'est conclue dans la bonne humeur autour d'un rafraîchissement lors du partage des trésors en chocolats.



Bruits de voisinage: bricolage ou jardinage

L'utilisation d'appareils ou d'outils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage est réglementée. Leur utilisation est autorisée :

- **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,**
- **samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h,**
- **dimanche et jour férié de 10h à 12h.**

Mais si un bruit vous gêne, avant d'alerter les autorités (la nuit, la gendarmerie ; le jour, la mairie), tentez d'abord la solution amiable. Quel que soit le bruit (jardinage, bricolage, instruments de musique, appareils bruyants, animaux domestiques, comportements bruyants ou des bruits issus de travaux pu-

blics ou privés), expliquez calmement et avec courtoisie votre gêne à la personne qui fait le bruit, invitez-la à venir se rendre compte par elle-même des troubles causés, n'envenimez pas la situation en répondant au bruit par le bruit. Si la situation ne s'améliore pas, des réglementations existent.

Mais avant tout : respect et tolérance, apprenons à vivre ensemble.



liens utiles: Mairie: mairie.placey@wanadoo.fr
03.81.58.14.28 - **SOS Médecin:** 3966 - **Urgences:** 112 -
SAMU: 15 - **Pompiers:** 18 - **Gendarmerie:** 03.81.21.16.60

Le p'tit placéen Responsable de la publication : Frédéric REIGNEY. **Comité de Rédaction :** Cédric COQUARD, Denis FREZARD, Dominique GENDREAU, Sylvain PERRUCHÉ. **Tirage à 100** exemplaires sur papier recyclé par la société Campus Copie.